

Brest,
Le 30 avril 2018

COMMUNIQUE

**L'Université de Bretagne
Occidentale :
université marine au centre de
l'Europe.**



YVES-MARIE PAULET, VICE-PRESIDENT MER DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, A ETE ELU AU COMITE EXECUTIF DU RESEAU DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DES SCIENCES DE LA MER : L'EUROPEAN MARINE BOARD, PLAÇANT AINSI L'UBO AU CŒUR DES ORIENTATIONS POLITIQUES EN RECHERCHE MARINE AU NIVEAU EUROPEEN.

L'European Marine Board : réseau européen en recherche marine

L'European Marine Board, dont le siège est à Oostende, en Belgique, fédère de nombreux acteurs en sciences de la mer (instituts de recherche, agences de financement et réseaux nationaux d'enseignement supérieur). En facilitant la coopération entre ses 40 membres, ce réseau européen établit des priorités et des stratégies de recherche communes dans le domaine des sciences et des technologies marines, jouant un rôle de conseil en prospective scientifique et technique pour l'orientation de la politique européenne.

Vingt pays, disposant chacun de trois sièges, collaborent ainsi à promouvoir la recherche, la formation et l'innovation marine, notamment auprès de l'Union Européenne, des états associés à

l'UE et des acteurs du monde socio-économique. Les organismes siégeant pour la France à l'European Marine Board sont : le CNRS, l'Ifremer et le réseau des universités marines françaises créé et piloté par l'UBO.

Yves-Marie Paulet, nouveau vice-président de l'European Marine Board

Yves-Marie Paulet, Professeur en biologie marine (dont les recherches portent sur les organismes marins littoraux) à l'Université de Bretagne Occidentale en est le vice-président mer. Il assure cette fonction, unique en France, depuis 2016 après avoir été notamment directeur de l'Institut Universitaire Européen de la Mer durant six ans.

En 2011, il fonde le réseau des Universités Marines Françaises, organisme national fort de 16 membres. Siégeant depuis cette date à l'European Marine Board, il a été élu vice-président au comité exécutif (instance qui supervise ses actions) le 18 avril dernier pour un mandat initial de trois ans.

Cette élection est une reconnaissance très forte pour les universités françaises et notamment pour l'Université de Bretagne Occidentale, riche de ses nombreux partenariats en sciences et technologies marines.

Pour en savoir plus :

Le site de l'European Marine Board (en anglais) : <http://www.marineboard.eu/>